Madame [patiente]

Nous vous avons remis un devis concernant les prothèses dentaires que nous devons réaliser après étude attentive de votre cas et explications détaillées.

Nos prothèses sont réalisées localement.

Nos honoraires, dans la moyenne de la région, sont calculés au plus juste en fonction de nos charges et de notre plateau technique.

Ce devis, imposé par la loi et difficilement compréhensible, masque l'indigence des remboursements de la Sécurité Sociale quasiment inchangés depuis une trentaine d'années.

Vous pouvez le communiquer à votre mutuelle ou assurance complémentaire afin de connaitre précisément le montant de leur participation à vos soins.

Elle doit vous le retourner sans délai en précisant uniquement le montant de son remboursement.

Tout autre commentaire concernant votre plan de traitement, vous incitant à le modifier ou à consulter un praticien dans leur réseau est illégal et anti-déontologique.

Veuillez avoir la gentillesse de nous en faire part et de le signaler également au Conseil de l'Ordre des chirurgiens dentistes de [[ mon département ]] dont l'adresse est jointe.

Dans le cas de faibles remboursements complémentaires assortis d'un plafond annuel dérisoire et de cotisations inflationnistes, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Nous vous indiquerons une liste de professionnels de l'assurance sérieux dont l'objectif n'est pas de vous faire payer toujours plus pour vous rembourser toujours moins.

Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de……

Boulevard……

Ma ville